

## Levée de l'avis d'ébullition préventif pour le secteur de la rue des Pins

**Magog, le 26 juin 2023** – La Ville de Magog désire aviser les citoyens que l'avis d'ébullition d'eau préventif est levé pour les résidences situées dans le secteur de la rue des Pins. L'eau peut être consommée sans restriction pour les résidents des rues suivantes :

- Beaudoin
- Chamberland
- Claude
- Daniel
- Des Hauts-Bois
- De la Tanière
- Des Pins
- De Sœur-Hélène
- Doyon
- Du Rucher
- Du Terrier
- Du Cimetière
- Du Docteur-John-A.-Bryant
- Du Sergent-Arthur-Boucher
- Girard
- Guertin
- Horan
- Lacasse
- Merry Nord
- Rivard
- Saint-François
- Sylvain

Un plan indiquant le secteur concerné est disponible en [cliquant ici](#).

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences règlementaires.

Rappelons que cet avis préventif est entré en vigueur dans la soirée du jeudi 22 juin à la suite d'un important incendie qui est survenu sur la rue du Rucher.

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

